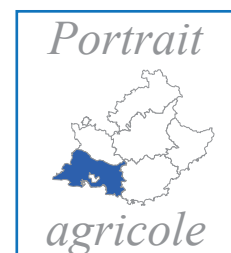


L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE



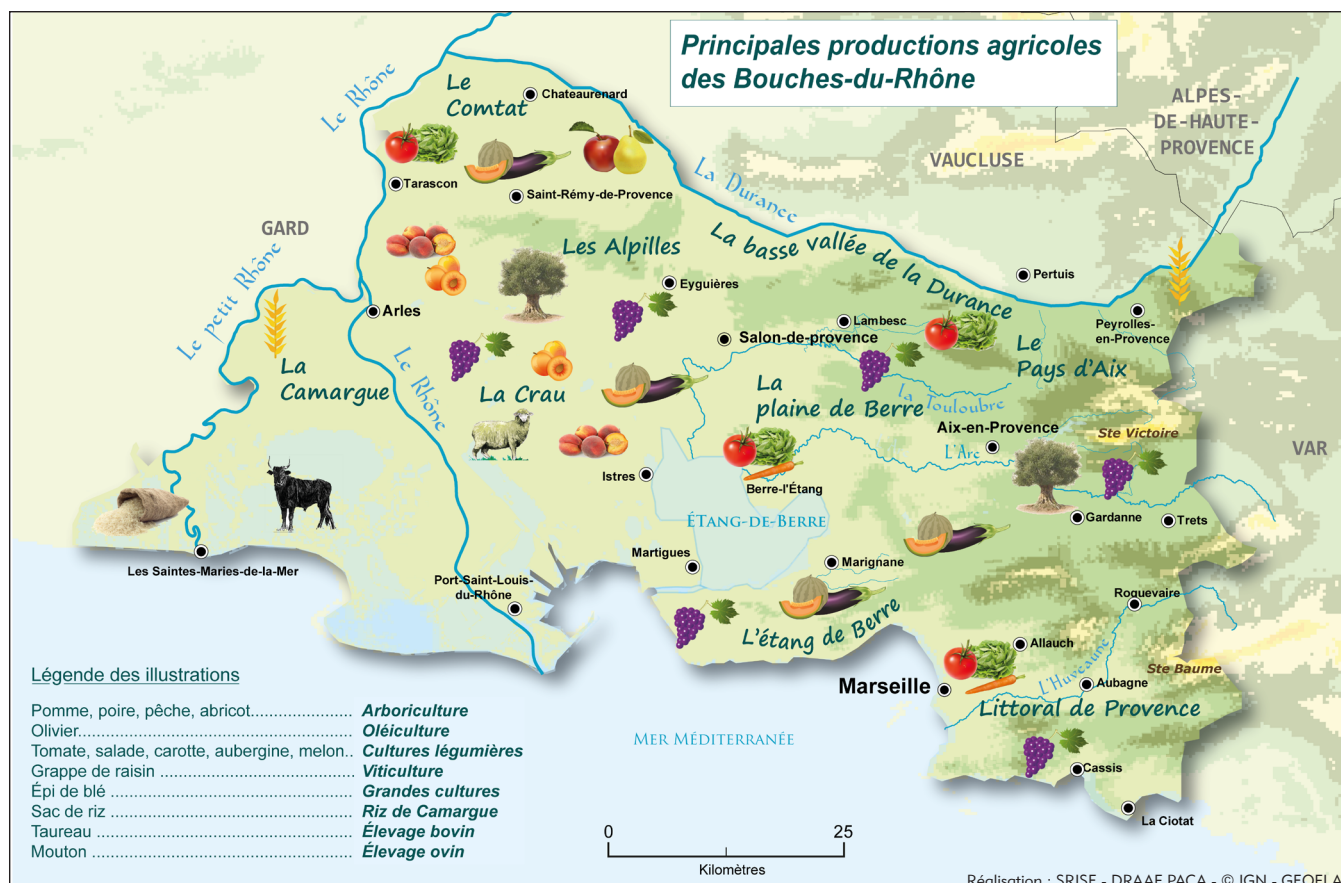
CE QU'IL FAUT RETENIR

L'activité agricole du département occupe la 2^e place régionale avec 11 560 emplois en équivalents temps plein et un peu plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel.

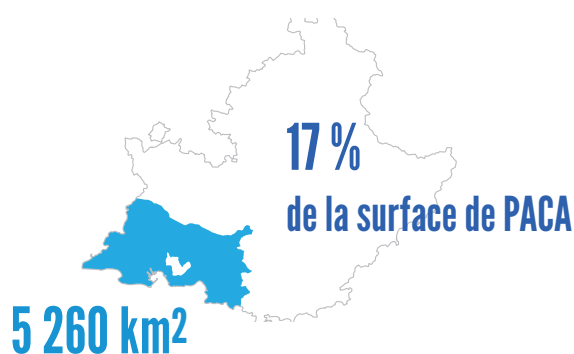
Le tissu d'entreprises couvre un large spectre de situations : de la petite exploitation agricole traditionnelle aux firmes multinationales de l'agroalimentaire.

Les surfaces agricoles recouvrent un tiers du territoire et sont particulièrement orientées vers la production de fruits et de légumes frais, principales sources de revenu agricole dans le département devant le vin. Ainsi, le département des Bouches-du-Rhône est le 1^{er} producteur national de pêches, de tomates ou de poires Guyot, 2^e producteur de céleris et de courgettes et 3^e producteur de poires Williams et de figes.

La conversion et certification en agriculture biologique concerne 1 200 d'exploitations. Avec 40 % des surfaces agricoles sous ce signe officiel, le département des Bouches-du-Rhône arrive à la 2^e place métropolitaine. L'enseignement agricole y contribue au développement des pratiques agro-écologiques en formant chaque année plus de 2 100 élèves et 1 000 apprentis.



TERRITOIRE : 389 habitants par km²



Le département des Bouches-du-Rhône s'étend sur **5 260 km²**, soit **17 %** de la surface régionale.

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2022

2 048 070 habitants



40 % de la région

Avec **2 048 070 habitants**, le département représente **40 %** de la population régionale, soit **389 habitants par km²** (160 en moyenne régionale).

Source : Insee - Recensement de la population au 01/01/2022

LES SURFACES AGRICOLES : 176 517 ha

34 %
du département

176 517 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **176 517 ha***, soit **34 %** du département et **20 %** de la région.

*y compris pâturages collectifs

22 %
du département

116 021 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent **22 %** du département, maximum atteint dans la région (10 % en moyenne pour la région).

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2022

58 %
de la SAU productive

80 440 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **80 440 ha** de SAU sont irrigables, soit **58 %** de la SAU productive du département.

Source : Agreste - Recensement Agricole 2020



37 ha

Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **37 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâturages collectifs) est proche de la moyenne régionale (35 ha).

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation (hors pâturages collectifs)

Ovins et caprins	121 ha
Bovins et autres animaux	103 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	65 ha
Polyculture-polyélevage	40 ha
Viticulture	23 ha
Arboriculture	21 ha
Maraîchage-horticulture	7 ha

Source : Agreste - Recensement Agricole 2020

EXPLOITATIONS AGRICOLES : arboriculture et maraîchage en tête

3 900
exploitations

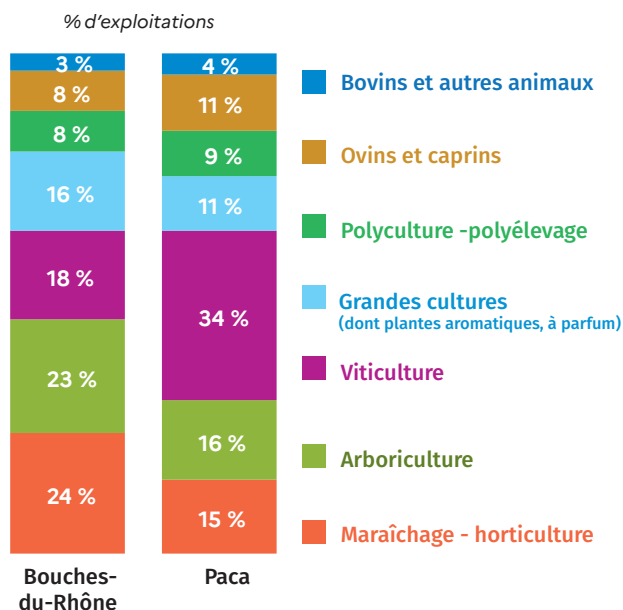
22 %
des exploitations de la région



Avec **3 900** exploitations agricoles, le département rassemble **22 %** des exploitations de la région.

24 % des exploitations sont spécialisées dans le maraîchage, **23 %** dans l'arboriculture et **16 %** dans les grandes cultures.

Spécialisation des exploitations



Source : Agreste - Recensement Agricole 2020

EMPLOIS AGRICOLES : 11 560 emplois

En 2022, le département compte **11 560 emplois agricoles** équivalents temps plein, dont **3 640 emplois** de dirigeants d'exploitation, **540 emplois** de conjoints, **3 260 emplois** de salariés permanents et **4 120 emplois** de salariés non permanents.

11 560
Emplois ETP

dirigeants et conjoints



4 180 emplois ETP

salariés permanents



3 260 emplois ETP

salariés non permanents



4 120 emplois ETP

Source : Agreste - Estimation d'Emploi 2022 (données RA et MSA, calculs SSP)

AGRICULTURE BIO : 56 619 ha engagés



Le département des Bouches-du-Rhône arrive en **2^e** place des départements métropolitains avec **40 % de la SAU** de ses exploitations certifiées « agriculture bio » ou en conversion (**56 619 ha**).

Ce sont **1 201 exploitations** qui sont engagées dans la production biologique en 2022.

40 %
de la SAU certifiée
"agriculture bio"
ou en conversion



56 619 ha

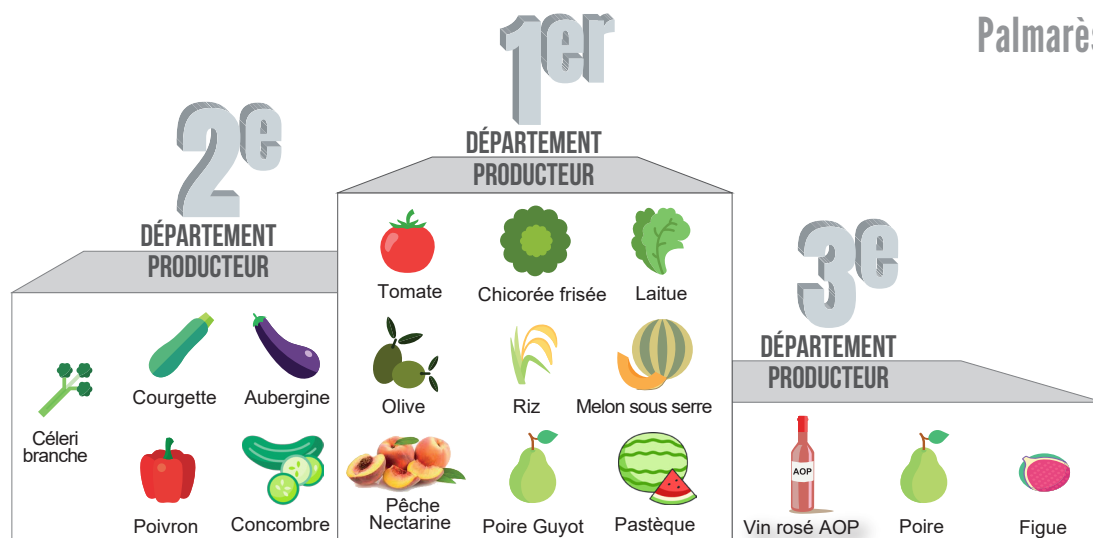
1 201
exploitations
engagées dans la
production biologique



Source : Agence bio 2022

PRODUCTIONS AGRICOLES : leader national de fruits et légumes

Palmarès national



Le département des Bouches-du-Rhône est le 1^{er} producteur de fruits et de légumes dans la région. Il est également le 1^{er} producteur national d'olives (6 550 tonnes), de tomates (96 040 tonnes) ou encore de poires Guyot (18 095 tonnes).»

ARBORICULTURE



884 exploitations spécialisées

12 489 ha cultivés

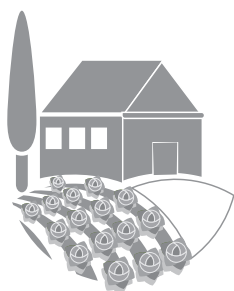
Le cheptel des Bouches-du-Rhône est important avec quelque **197 663 ovins**, principalement pour la production de viande et **18 346 bovins**.

CHEPTEL



197 663 ovins 18 346 bovins

MARAÎCHAGE



733 exploitations spécialisées

7 634 ha cultivés

La production de lait est estimée à **25 010 hl** de lait de vache et **9 202 hl** de lait de chèvre.

LAIT



25 010 hl 9 202 hl

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2022

AIDES PERÇUES : 50 millions d'euros au titre de la PAC

En 2022, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à **50 millions d'euros**.

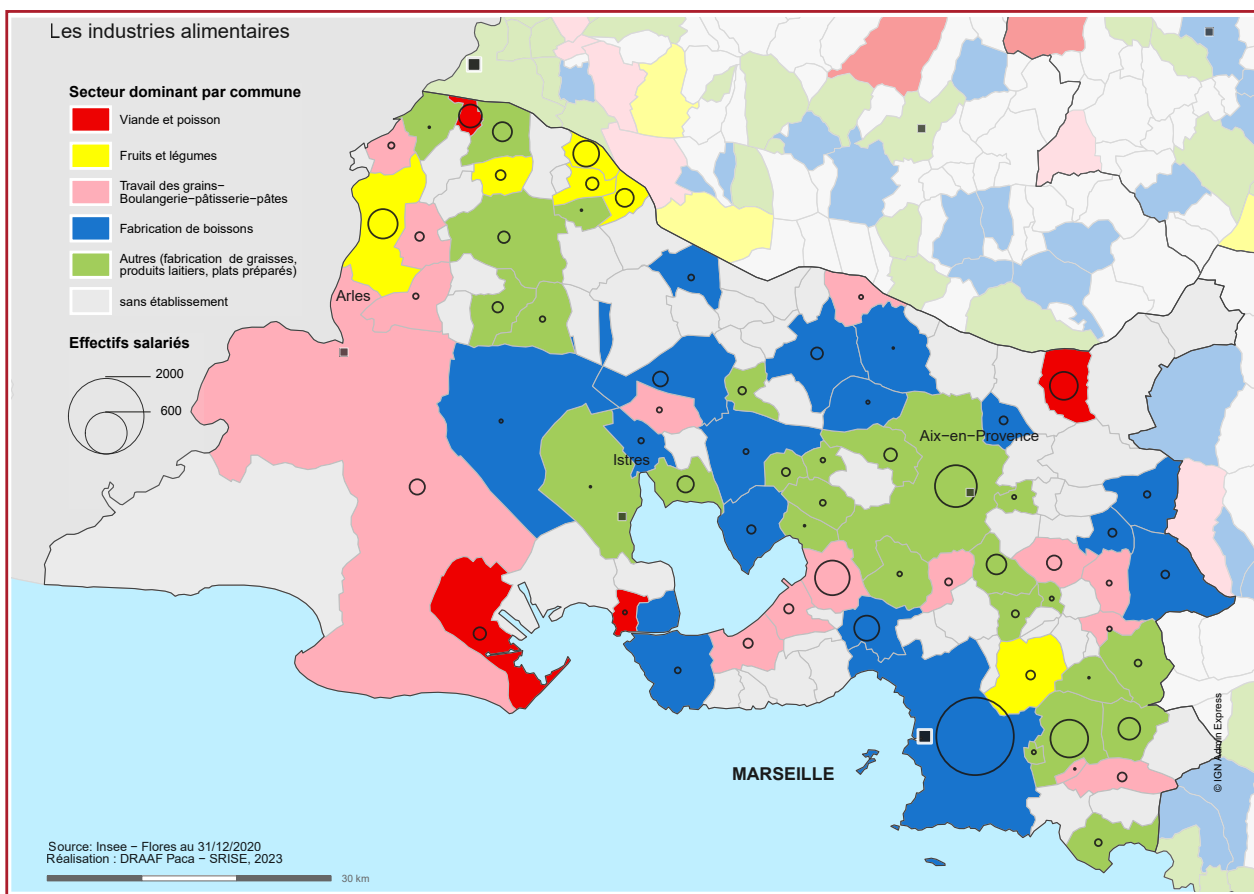
Parmi ces aides, **38 millions d'euros** ont été versés au titre du 1^{er} pilier et **12 millions d'euros** au titre du 2^e pilier.

50 M€
AIDES PAC
AUX EXPLOITATIONS
DU DÉPARTEMENT



Source : DRAAF PACA d'après ASP - Paiements 2022 au 01/11/2023

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION



Les industries agroalimentaires des Bouches-du-Rhône emploient **5 887 salariés** au 31/12/2020, majoritairement en production alimentaire (4 651 salariés), les industries des boissons représentant le complément.

Avec 139 établissements et 1 905 salariés, la fabrication du thé, café, cacao, chocolat, sucre, des confiseries, condiments, assaisonnements et plats préparés est le 1^{er} secteur agroalimentaire du département.

Le secteur de la boulangerie-pâtisserie industrielles et de la fabrication de pâtes alimentaires est le 2^e plus gros employeur (1 114 salariés).

Le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 736 établissements et emploie **7 488 salariés**.

La fabrication d'huiles essentielles issues des plantes à parfum, aromatiques et médicinales emploie **94 salariés** répartis dans 9 établissements, pour une valeur exportée vers l'étranger de 46 millions d'euros.

Insee - Flores au 31/12/2020, Douanes 2022

VALEUR DE LA PRODUCTION : 1 033 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de la production des Bouches-du-Rhône est estimé à **1 033 millions d'euros** en 2022 (29 % de la valeur de Paca).

Top 5 des productions

Fruits (y.c. olives et fraises)	357 millions €
Légumes frais	335 millions €
Vins d'appellation	175 millions €
Autres vins	45 millions €
Céréales	41 millions €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2022 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 493 emplois salariés

76 000 m³
de bois ronds



La récolte forestière dans le département est estimée **76 000 m³** de bois ronds, dont **91 %** de bois destiné à l'énergie.

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2022.

26 %
taux de boisement



Avec un taux de boisement de **26 %**, le département est sous la moyenne métropolitaine (31 %).

Source : IGN - Inventaire forestier, campagne 2020

493
emplois salariés



L'activité forestière (cf. Définitions) génère **493 emplois salariés** au 31/12/2020.

Source : Insee - Flores au 31/12/2020

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 3 148 élèves et apprentis

2 137
élèves



1 011
apprentis



13
établissements



Pour l'année scolaire 2022-2023 dans le département, **3 établissements publics** et **10 établissements privés** dispensent un enseignement agricole auprès de **2 137 élèves** et **1 011 apprentis**.

Les établissements d'enseignement agricole publics développent des productions emblématiques du territoire (oléiculture, vins rosés, arboriculture et agriculture urbaine), labellisées sous signes officiels de qualité, en agriculture biologique ou en haute valeur environnementale.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Sources et définitions

SAU : superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...)

1^{er} pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2^e pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; Depuis la publication 2024 les activités suivantes ne sont plus intégrées au données d'activité forestières : le travail du bois (16.10A à 16.29Z), les industries du papier et du carton (17.11Z à 17.24Z) les travaux de charpente (43.91A).

Recensement agricole 2020 : ce portrait intègre les données de la Statistique Agricole Annuelle rebasées sur les données du recensement agricole 2020.

www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr/DONNÉES-STATISTIQUES



Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique
et Économique
132, bd de Paris - CS 70059
13331 Marseille Cedex 03

Directrice régionale : Stéphanie Flauto
Directeur de la publication : Pierre-Jean Chambard
Rédacteur en chef : Isménos Tzortzis
Rédactrice : Barbara Michelet
Composition : Nadine Nieto
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561